

Rapport relatif à l'entente pluriannuelle de reddition de comptes de 2009-2010

Nom de l'établissement :	La Cité collégiale
--------------------------	--------------------

SURVOL

Dans le Rapport relatif à l'entente pluriannuelle de reddition de comptes (EPRD) de 2008-2009, La Cité collégiale devait expliquer comment l'établissement prolongerait ou consoliderait les stratégies d'amélioration de l'accès et de la qualité qu'il a adoptées de 2006-2007 à 2008-2009, comment il appliquerait les meilleures pratiques en 2009-2010, ou les deux. La Cité collégiale devait aussi indiquer comment il continuerait de suivre les effets des améliorations apportées en matière d'accès et de qualité pendant l'année de transition de 2009-2010. Comme dans les années passées, le ministère retiendra une portion du financement accordé au La Cité collégiale pour 2010-2011 jusqu'à ce qu'il termine l'examen du Rapport relatif à l'EPRD de 2009-2010 et puisse confirmer que l'établissement est bien en voie de remplir ses engagements ou s'est doté d'un plan d'amélioration approuvé par le ministère.

DONNÉES PRÉALABLES CONTENUES DANS LE PRÉSENT RAPPORT

Là où il le pouvait, le ministère a puisé dans une variété de documents existants (p. ex. sondage sur les indicateurs de rendement clés) et de sources de données (p. ex. inscriptions, Garantie d'accès aux études) pour entrer en amont les données pertinentes dans le présent rapport et simplifier le processus de préparation du rapport. Toutes les données entrées en amont dans ce rapport sont tirées de sources institutionnelles confirmées.



Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

DATE LIMITE DE TRANSMISSION DU RAPPORT AU MINISTÈRE

La date limite de transmission du rapport de La Cité collégiale au ministère est **le 30 septembre 2010**. Veuillez vous assurer que la rectrice de La Cité collégiale a approuvé le rapport de 2009-2010 dûment rempli avant sa transmission au ministère. Le Rapport relatif à l'EPRD de 2009-2010 sera d'ordre public et, par conséquent, devra pouvoir être consulté à partir du site Web de La Cité collégiale. Veuillez faire en sorte que le rapport de 2009-2010 de La Cité collégiale figure au même endroit que le plan d'action pluriannuel sur le site Web du collège.

PERSONNE-RESSOURCE

Pour toute question concernant ce modèle de rapport, veuillez communiquer par courriel avec Perry Gordon, conseiller principal en politiques, Unité des collèges, à Perry.Gordon@ontario.ca, ou par téléphone, au (416) 325-4026.

1^{re} PARTIE : INDICATEURS SYSTÉMIQUES DE 2009-2010

- Cette année, le ministère a modifié le format du Rapport relatif à l'EPRD afin de recueillir uniquement des renseignements sur les indicateurs systémiques. Le rapport de 2009-2010 présentera et reflétera les progrès effectués par La Cité collégiale en vue de respecter ses engagements en matière d'accès, de qualité et de reddition de comptes, prévus dans les ententes de reddition de comptes originales.
- De plus, le rapport de 2009-2010 doit contenir des données sur les initiatives de transfert de crédits, le cyberapprentissage/l'apprentissage en ligne, les étudiants étrangers et la gestion de la chaîne d'approvisionnement, conformément aux priorités stratégiques du gouvernement et aux discussions avec Collèges Ontario et le Conseil des universités de l'Ontario. Cela permettra au ministère d'établir des données de référence et de suivre les progrès effectués dans le cadre de nouvelles initiatives clés, comme l'atteinte d'une cible de NES de 70 %, tout en continuant de mesurer les progrès en vue d'atteindre les objectifs du plan « Vers des résultats supérieurs ».
- Indicateurs systémiques pour 2009-2010 :
 - 1) Inscriptions – Effectif étudiant
 - 2) Étudiants sous-représentés : étudiants ayant un handicap, étudiants de première génération et étudiants autochtones
 - 3) Respect de la Garantie d'accès aux études (GAE) en 2009-2010
 - 4) Garantie d'accès aux études (GAE) pour 2010-2011
 - 5) Participation au système de transfert de crédits
 - 6) Effectif de classe
 - 7) Cyber-apprentissage
 - 8) Internationale
 - 9) Respect de la chaîne d'approvisionnement
 - 10) Utilisation de l'espace
 - 11) Satisfaction des étudiants du collège
 - 12) Taux de diplomation
 - 13) Taux de placement des étudiants diplômés
 - 14) Taux de persévérance scolaire
 - 15) Qualité de l'environnement d'apprentissage

1) Inscriptions – effectif étudiant*

**DÉFINITION : l'effectif étudiant représente le nombre non vérifié estimé d'inscriptions pour 2009-2010 (étudiant(e)s à temps plein, sauf les étudiants de Deuxième Carrière, l'apprentissage et les étudiants étrangers).*

- La Cité collégiale a rapporté au MFCU un effectif étudiant total pour 2009-2010 de **3,696**
- Veuillez indiquer combien **d'étudiants âgés de 18 à 24 ans** compte l'effectif total rapporté par La Cité collégiale au ministère pour 2009-2010 = **3 206**
- Veuillez indiquer combien **d'étudiants âgés de 25 et plus** compte l'effectif total rapporté par La Cité collégiale au ministère pour 2009-2010 = **490**

- Veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 pour obtenir des **résultats sur le plan de l'inscription générale** et maintenir ces résultats. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

Parmi les principales stratégies mises en œuvre en 2009-2010, mentionnons :

- la mise en opération d'un *Customer Relations Management System* (CRM) et la gestion de plusieurs campagnes personnalisées et ciblées auprès des divers segments de la clientèle postsecondaire, dont des relances téléphoniques s'adressant aux candidats rencontrés dans l'année en cours ainsi qu'à ceux ayant fait des demandes d'admission aux cours des deux années précédentes mais qui ne se sont pas inscrits au Collège;
- le traitement plus rapide et personnalisé des demandes d'admission : le taux de demandes d'admission converties en inscriptions est passé de 52,6 % en septembre 2007 à 54,4 % en septembre 2008 et à 60 % en 2009. Selon SACO (Service d'admission des collèges de l'Ontario), La Cité collégiale a le taux de conversion le plus élevé dans le réseau des collèges, dont le taux moyen de conversion se situe à 33 %;
- l'ouverture du bureau à Toronto et l'embauche d'une coordonnatrice à temps plein. Le Collège a offert pour la première fois le programme d'études *Gestion de projets* en face-à-face grâce à une collaboration avec le Collège universitaire Glendon de l'Université York. 9 personnes se sont inscrites et suivent ce programme à temps partiel.
- l'élaboration et la mise en œuvre d'une nouvelle campagne ciblant les adultes basée sur une recherche approfondie auprès des clientèles dites « jeunes adultes (entrants non directs) ». Parmi les 2 520 nouveaux étudiants inscrits en première étape en septembre 2009, 1 447 (57,4 %) étaient considérés « adultes » comparativement à 1 186 (55,3 %) en septembre 2008;
- la libération de professeurs pour appuyer les stratégies de recrutement;
- l'offre de 5 nouveaux programmes d'études soit Animation 3D avancé, Postproduction télévisuelle, Techniques de construction et du bâtiment, Techniques de plomberie et Techniques de maçonnerie, et la réactivation des 5 programmes suivants : Techniques d'aménagement de la faune, Techniques de l'environnement, Techniques de la sécurité de l'information, Soutien technique en informatique et Techniques du génie électronique.

2) Étudiants sous-représentés : étudiants ayant un handicap*, étudiants de première génération** et étudiants autochtones***

**DÉFINITION : Le terme « étudiants ayant un handicap » fait référence au nombre total d'étudiants ayant un handicap (à l'exception des apprentis) inscrits au bureau des services aux étudiants handicapés, rapporté dans le Tableau 1 du rapport annuel soumis par le collège au ministère dans le cadre du Fonds pour l'accessibilité des étudiantes et étudiants handicapés (FAEEH).*

***DÉFINITION : Le terme « étudiants de première génération » fait référence aux étudiants dont le(s) parent(s) ou tuteur(trice)(s) n'a (n'ont) pas fréquenté d'établissement postsecondaire. Si un frère ou une sœur de l'étudiant(e) a fréquenté un établissement postsecondaire mais non le(s) parent(s)/tuteur(trice)(s), l'étudiant(e) est considéré(e) comme un(e) étudiant(e) de première génération.*

Parents/tuteurs : un adulte ou plus de plus de 21 ans qui a la responsabilité légale des soins prodigués à l'étudiant(e) et de la gestion de ses affaires.

Fréquentation d'un établissement postsecondaire : Fréquentation (sans avoir nécessairement obtenu de diplôme) de quelconque établissement d'enseignement supérieur en Ontario ou ailleurs, y compris à l'extérieur du Canada, après les études secondaires (dont les programmes menant à un diplôme postsecondaire, certificat ou autre).

****DÉFINITION : Le terme « étudiants autochtones » est un collectif qualifiant les peuples originaux de l'Amérique du Nord et leur descendance. La Loi constitutionnel de 1982 reconnaît trois groupes autochtones au Canada, soit les Indiens (Premières nations), les Inuit et les Métis. Il s'agit de trois peuples distincts ayant leurs propres patrimoines, langues, pratiques culturelles et croyances.*

- Dans le tableau ci-après, veuillez indiquer les étudiants à temps plein et à temps partiel, sauf les étudiants de Deuxième Carrière, l'apprentissage et les étudiants étrangers.

Étudiants ayant un handicap	Étudiants de première génération	Étudiants autochtones
<p>Veuillez indiquer le nombre total d'<i>étudiants ayant un handicap</i> qui se sont inscrits auprès du bureau des services aux étudiants handicapés de La Cité collégiale et ont reçu des services de soutien en 2009-2010 = 311</p> <p>Veuillez indiquer le nombre d'<i>étudiants ayant un handicap</i> qui se sont inscrits auprès du bureau des services aux étudiants handicapés de La Cité collégiale et ont reçu des services de soutien exprimé en pourcentage de tous les étudiants inscrits à La Cité collégiale en 2009-2010 qui étaient:</p> <p>Temps plein : Info non disponible Temps partiel : Info non disponible Totale (temps plein + partiel) : 311</p> <p>Veuillez indiquer la proportion d'inscriptions totale: (Total ci-dessus) $311 \div 3,696$ (Inscriptions – effectif étudiant à la page 4) $\times 100 = 8,4 \%$</p>	<p>Veuillez indiquer le nombre total d'<i>étudiants de première génération</i> inscrits au La Cité collégiale en 2009-2010 = 739</p> <p>Veuillez indiquer le nombre d'<i>étudiants de première génération</i> inscrits au La Cité collégiale exprimé en pourcentage de tous les étudiants inscrits à La Cité collégiale en 2009-2010 qui étaient:</p> <p>Temps plein : 695 Temps partiel : 44 Totale (temps plein + partiel) : 739</p> <p>Veuillez indiquer la proportion d'inscriptions totale: (Total ci-dessus) $739 \div 3,696$ (Inscriptions – effectif étudiant à la page 4) $\times 100 = 20 \%$</p>	<p>Veuillez indiquer le nombre total d'<i>étudiants autochtones</i> inscrits au La Cité collégiale en 2009-2010 = 240</p> <p>Veuillez indiquer le nombre d'<i>étudiants autochtones</i> inscrits au La Cité collégiale exprimé en pourcentage de tous les étudiants inscrits à La Cité collégiale en 2009-2010 qui étaient:</p> <p>Temps plein : 228 Temps partiel : 12 Totale (temps plein + partiel) : 240</p> <p>Veuillez indiquer la proportion d'inscriptions totale: (Total ci-dessus) $240 \div 3,696$ (Inscriptions – effectif étudiant à la page 4) $\times 100 = 6,5 \%$</p>

Étudiants ayant un handicap	Étudiants de première génération	Étudiants autochtones
<p>Dans l'espace ci-après, veuillez fournir des exemples de pratiques prometteuses que La Cité collégiale a employé durant 2009-2010 pour obtenir des résultats pour les <i>étudiants ayant un handicap</i>, et maintenir ces résultats.</p> <div data-bbox="212 602 711 1024" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Modernisation des équipements : achat de trois logiciels soit <i>Médialexie</i> (outil de remédiation destiné aux dyslexiques), <i>Inspiration 8</i> (permet à l'étudiant d'organiser et de préciser ses idées) et <i>Choix de carrière</i>, (permet aux étudiants inscrits au Service des besoins spéciaux de mieux orienter leur choix de carrière selon leurs aspirations et leurs intérêts) ainsi que de pipettes électroniques pour étudiants à mobilité réduite.</p> </div> <div data-bbox="212 1057 711 1354" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Tournée de présentations dans les écoles secondaires et sur le campus destinées aux intervenants des conseils scolaires ainsi qu'aux parents des futurs étudiants afin d'expliquer le Service des besoins spéciaux, les accommodements possibles et les stratégies et services d'appui pour favoriser la réussite scolaire.</p> </div>	<p>Dans l'espace ci-après, veuillez fournir des exemples de pratiques prometteuses que La Cité collégiale a employé durant 2009-2010 pour obtenir des résultats pour les <i>étudiants de première génération</i>, et maintenir ces résultats.</p> <div data-bbox="789 602 1289 906" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>La Cité collégiale a mis en œuvre un projet-pilote à deux volets : l'un portant sur le recrutement des étudiants de première génération (ÉPG) provenant des écoles secondaires et l'autre étant un projet d'accompagnement personnalisé pour un groupe de nouveaux étudiants identifiés de première génération.</p> </div> <div data-bbox="789 943 1289 1273" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Pour le premier volet, le Collège a élaboré des activités auprès d'élèves de 4 écoles secondaires, tandis que pour le 2^e, il a mis en œuvre une stratégie visant à accroître la réussite scolaire des ÉPG par la création de postes dédiés (professeurs accompagnateurs) au dépistage des étudiants à risque et dans l'élaboration d'un plan intégré d'accompagnement.</p> </div> <div data-bbox="789 1292 1289 1393" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Les résultats de ces deux initiatives sont présentés à la page 32 du présent document.</p> </div>	<p>Dans l'espace ci-après, veuillez fournir des exemples de pratiques prometteuses que La Cité collégiale a employé durant 2009-2010 pour obtenir des résultats pour les <i>étudiants autochtones</i>, et maintenir ces résultats.</p> <div data-bbox="1373 602 1900 1175" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Le sondage en ligne sur la diversité, administré à tous les étudiants du Collège dès leur premier accès à leur dossier, pose maintenant la question à savoir si le répondant est d'origine autochtone. À l'origine, ce sondage ne comprenait que des questions sur le pays de naissance du répondant, de ses parents et de ses grands-parents; l'année d'établissement au Canada, si le répondant est né à l'extérieur du pays; la première langue parlée dans l'enfance; le pays où les études de niveau secondaire ont été complétées et la langue parlée le plus souvent à l'extérieur du Collège. Depuis septembre 2008, on demande à l'étudiant si ses parents ont suivi des études collégiales et s'il est d'origine autochtone.</p> </div> <div data-bbox="1373 1195 1900 1393" style="border: 1px solid black; padding: 5px;"> <p>Les données du sondage et celles d'une analyse déposée au printemps 2009 permettront dorénavant au Collège de mieux connaître le profil de la clientèle autochtone (voir résultats à la page 36 du présent document).</p> </div>

3) Respect de la Garantie d'accès aux études (GAE) en 2009-2010

Dans le cadre de son entente pluriannuelle, La Cité collégiale s'est engagé à participer à la **Garantie d'accès aux études**. Pour 2009-2010, cela signifie d'accorder l'aide financière requise pour combler le manque à gagner relatif aux droits de scolarité et aux manuels des étudiants, comme le prévoit les Lignes directrices pour la Garantie d'accès aux études de 2009-10.

AIDE FINANCIÈRE POUR COMBLER LE MANQUE À GAGNER RELATIF AUX DROITS DE SCOLARITÉ ET AUX MANUELS EN 2009-2010	TOTAL (\$)	N^{BRE} DE COMPTES
Dépenses pour le montant de la Garantie d'accès aux études relatif aux droits de scolarité et aux manuels	13,519	39
Autres dépenses relatives à la Garantie d'accès aux études en complément au RAFEO	58,531	113
TOTAL	72,050	152

- La Cité collégiale a-t-il tenu compte du manque à gagner relatif aux droits de scolarité et aux manuels des étudiants au moment d'allouer l'aide financière, comme le prévoient les Lignes directrices pour la Garantie d'accès aux études 2009-2010?

OUI

4) Garantie d'accès aux études (GAE) pour 2010-2011

Dans le prolongement des engagements pris aux termes des ententes pluriannuelles originales de La Cité collégiale, l'établissement participera à la **Garantie d'accès aux études** (y compris la nouvelle fenêtre d'accès qui permet aux étudiants de l'Ontario de s'informer sur les coûts et les sources d'aide financière). Les exigences détaillées de la participation à la Garantie d'accès aux études sont présentées dans les Lignes directrices pour la Garantie d'accès aux études 2010-2011.

En 2010-11 les institutions seront exigées de fournir de l'aide automatique pour aider à combler le manque à gagner relatif aux droits de scolarité et aux manuels des étudiants inscrits aux programmes de premier cycle.

Décrivez brièvement votre stratégie pour mettre en œuvre ce changement, comment cette aide sera publiée à votre institution, vos plans pour le déroulement d'aide, si l'aide sera appliquée pour les cours ou comme des paiements directs et comment les destinataires seront notifiés.

Le 23 août 2010, le gouvernement McGuinty a réduit les formalités administratives, entre autres, pour l'application à la Garantie d'accès aux études. Les changements au processus permettent que la demande soumise au RAFÉO soit évaluée d'office pour la Garantie d'accès aux études et que les étudiants qui bénéficient de la subvention ontarienne pour l'accès aux études et de la subvention aux étudiants des régions éloignées voient ces fonds déposés directement dans leur compte bancaire, et ce, à compter de 2011.

La Cité collégiale offre aux étudiants les bourses suivantes :

- 250 bourses d'une valeur de 1 000 \$ chacune
- 300 bourses de valeur variant entre 500 \$ et 1 000 \$ (Formulaire disponible le 9 septembre)

La Cité collégiale, en partenariat avec la Fondation de La Cité collégiale, présente une gamme de programmes de soutien aux étudiants

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

	<p>qui démontrent un besoin financier soit :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds de dépannage (prêt temporaire) • Fonds d'urgence (bons d'achat d'épicerie, de livre ou de transport) • Bourses en cours d'études • Programme d'emplois sur le campus • Bourses de persévérance
<p>Indiquez si votre établissement prévoit offrir des prêts d'un montant supérieur à 1 000 \$ pour aider à combler le manque à gagner relatif aux droits de scolarité et aux manuels des étudiants inscrits à l'un ou l'autre des programmes de deuxième cycle en 2010-11. Si c'est le cas:</p> <p>a) mentionnez le nom et le code de coût RAFEO des programmes visés;</p> <p>b) décrivez la façon dont vous déterminez le montant du prêt à accorder.</p>	<p>Non applicable puisque La Cité collégiale n'offre aucun programme de 2^e cycle.</p>

5) Participation au système de transfert de crédits

- Les données suivantes proviennent du *Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des personnes diplômées* :

Année du Sondage	Nombre total de diplômés de La Cité collégiale qui ont participé au Sondage	Nombre de diplômés de La Cité collégiale qui ont participé au Sondage qui ont indiqué qu'ils fréquentaient une université six mois après la remise des diplômes	% de diplômés de La Cité collégiale qui ont participé au Sondage qui ont indiqué qu'ils fréquentaient une université six mois après la remise des diplômes	Nombre total de tous les diplômés qui ont participé au Sondage	Nombre total de diplômés qui ont participé au Sondage qui ont indiqué qu'ils fréquentaient une université six mois après la remise des diplômes	% de tous les diplômés qui ont participé au Sondage qui ont indiqué qu'ils fréquentaient une université six mois après la remise des diplômes
	<u>(A)</u>	<u>(B)</u>	<u>(B ÷ A x 100)</u>	<u>(C)</u>	<u>(D)</u>	<u>(D ÷ C x 100)</u>
2005-2006	964	106	11.0%	42,333	2,716	6.4%
2006-2007	725	76	10.5%	44,309	3,449	7.8%
2007-2008	920	86	9.4%	44,622	3,510	7.9%
2008-2009	678	47	6.9%	43,086	3,145	7.3%
2009-2010	787	54	6.9%	40,388	2,725	6.7%

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

- Selon le *Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des personnes diplômées de 2008 et 2009* (personnes diplômées en 2007-2008 et 2008-2009), la *proportion* suivante d'étudiants de La Cité collégiale était satisfaite ou très satisfaite de son niveau de préparation scolaire en vue de l'université : **84.8%**.
- Selon le *Sondage sur la situation professionnelle et la satisfaction des personnes diplômées de 2009* (personnes diplômées en 2008-2009), la *proportion* suivante d'étudiants de La Cité collégiale était satisfaite ou très satisfaite de son expérience de transition : **81.9%**.
- Veuillez fournir dans l'espace ci-après commentaire au sujet de l'expérience de **transition de collège à l'université ou de collège au collège**.

Le taux de diplômés qui poursuivent des études postsecondaires est l'indicateur 3 du Tableau de bord du Plan stratégique 2008-2013 de La Cité collégiale et sert de balise au Collège dans la mise en place de mesures permettant d'atteindre son objectif de 2013 de maintenir un taux annuel de transfert supérieur à la moyenne provinciale. Ce calcul comprend les diplômés qui continuent dans une université, un autre collège ou un autre programme au sein de La Cité collégiale et se rattache à l'objectif stratégique 3 du plan quinquennal, soit « Augmenter la mobilité de la clientèle étudiante dans le continuum de l'éducation en français ».

Quoique le taux de diplômés poursuivant à l'université diminue (voir tableau ci-dessus), le taux de diplômés poursuivant leurs études à La Cité collégiale augmente (de 10,9 % en 2005-2006 à 16,4 % en 2007-2008). Le nombre de diplômés s'inscrivant dans un autre collège (en Ontario ou ailleurs) est resté stable.

L'an dernier, les statistiques démontraient que le taux de diplômés de La Cité collégiale qui poursuivent des études postsecondaires, peu importe l'établissement, atteignait 32,6 %, dépassant la moyenne provinciale de 7,4 %.

Source : Tableau de bord 2009 – Indicateur 3

REMARQUE : Le ministère reconnaît que le sondage constitue un recensement ayant un taux de réponse d'environ 66 %. Il reconnaît également qu'il a été uniquement mené auprès de personnes diplômées au collégial s'étant inscrites dans une université dans les six mois suivant l'obtention du diplôme et, par conséquent, qu'il ne brosse pas un portrait complet de l'ensemble des étudiants ayant passé du collège à l'université. Le ministère prévoit que des données plus exhaustives seront recueillies à mesure qu'évolueront les systèmes de collecte de données des établissements.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

- Veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 pour **développer et améliorer le transfert des crédits**. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'un itinéraire de transfert (c'est-à-dire politiques régissant les transferts, crédits spécifiquement définis ou point d'accès défini, ententes nouvelles ou étoffées), de changements au soutien aux étudiants ou d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

En 2009-2010, les ententes d'arrimage avec les universités ont continué à se développer et le Collège a assuré des suivis dans le cadre de neuf projets. Sept nouvelles ententes ont été signées. À ce jour, le Collège possède 36 ententes d'arrimage avec 12 universités canadiennes. En mars 2010, le Collège a officialisé sa collaboration avec le Collège universitaire Glendon de l'Université York pour le développement d'un programme conjoint de Baccalauréat ès arts en Études pluridisciplinaires (option communications). En partenariat avec l'Université d'Ottawa, le Collège offre maintenant deux nouveaux programmes d'études DÉCO-BAC, l'un en journalisme et l'autre en relations publiques. Les étudiants inscrits dans ces programmes conjoints d'une durée de 4 ans obtiendront deux diplômes, soit un diplôme de baccalauréat spécialisé de l'Université d'Ottawa et un diplôme d'études collégiales de La Cité collégiale.

Le Collège a mis en place une formule permettant d'attribuer automatiquement des équivalences de cours aux étudiants désirant transférer d'un programme à un autre. De plus, les étudiants provenant d'un autre établissement d'enseignement peuvent se voir reconnaître des équivalences de cours. Une liste de cours (cours offerts par d'autres établissements d'enseignement postsecondaire) préapprouvés par les secteurs d'enseignement du Collège, mise à jour annuellement, est utilisée par le Bureau des admissions et du registraire pour faciliter l'attribution de ces équivalences. Il existe aussi une démarche ad hoc possible : une demande d'équivalence pour un cours qui n'apparaît pas sur la liste de cours externes préapprouvés peut être soumise au Bureau des admissions et du registraire, dans le respect de la Directive pédagogique 4.1.9 « Équivalences (acquis scolaires) » du Collège. La demande est étudiée par un enseignant du programme responsable du cours. Une fois la demande étudiée, l'équivalence est accordée ou non par la Direction à l'Enseignement responsable du programme. Si la demande est accordée, la nouvelle équivalence est ajoutée à la liste de cours externes préapprouvés.

Le Collège estime que les activités de collaboration suivantes avec les conseils scolaires contribuent à favoriser la mobilité entre les études secondaires et collégiales :

- Participation à 70 projets liés aux activités IJECT (Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail) et Réussite des élèves/Apprentissage jusqu'à 18 ans, en collaboration avec les 12 conseils de langue française de la province.
- Offre de 58 cours offerts dans le programme à double reconnaissance de crédit (DRC), dont 15 en apprentissage et 7 par le biais de la formation à distance. 552 élèves des écoles secondaires ont été inscrits à ces cours.
- Entente d'une passerelle avec les régions du Nord et du Centre-Sud-Ouest et de 4 dans la région de l'Est. Une passerelle est synonyme d'entente administrative qui reconnaît des équivalences scolaires du curriculum du secondaire au programme d'études postsecondaires - les équivalences peuvent être des cours ou des heures de stage.

6) Effectif de Classe

- Veuillez indiquer le nombre et la proportion de toutes les classes de première année (tous les programmes) à La Cité collégiale en 2009-10 qui étaient:

Effectif de Classe	Nombre de Classes	Proportion de Toutes les Classes
Moins de 30 étudiants	1457	81,2 %
de 30 à 60 étudiants	331	18,4 %
de 61 à 100 étudiants	7	0,4 %
de 101 à 250 étudiants	0	0 %
Plus de 251 étudiants	0	0 %
Total	1795	100 %

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

- Veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 en lien de **l'effectif de classe**. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

La diversification des modes de livraison. Étant aux prises avec une croissance importante de sa clientèle et devant jongler avec des espaces de plus en plus limités, le Collège a misé sur la diversification des modes de livraison en offrant les cours *Techniques de communications I* et *Techniques de communications II* en ligne aux étudiants inscrits au programme d'études *Techniques des services policiers*. C'est la première fois que le Collège intègre la formation à distance à un programme d'études offert à temps plein durant le jour.

La diminution des maximums pédagogiques pour favoriser la réussite scolaire. Le Collège mise sur des salles de classe à dimension humaine pour favoriser la réussite scolaire et permettre aux enseignants d'offrir un encadrement personnalisé. Par exemple, dans les cours *Dessin I* et *Dessin d'anatomie* du programme *Animation 3D*, le nombre d'étudiants a été réduit de 5 passant à 15. Dans les cinq programmes en *Administration*, la plupart des cours accueillent un maximum de 35 étudiants et les cours qui exigent des présentations individuelles reçoivent 25 étudiants. Au sein du programme d'études *Technologie du génie civil – construction*, le cours *Projet de béton armé* accepte un maximum de 20 étudiants pour permettre l'aide individualisée. Tous les cours de la dernière étape de ce programme possèdent un maximum de 25 étudiants, de même que les cours *Physiologie humaine I* et *Traumatismes et urgences médicales* du programme d'études *Soins paramédicaux* et le cours *Soins respiratoires I* en *Thérapie respiratoire*. Ces cours ont été ciblés car ils présentaient un haut taux d'abandon et d'échecs.

Du counselling en ligne. Dans le cadre du cours « Orientation », les étudiants doivent suivre certains ateliers visant la réussite scolaire offerts par le Service de counselling du Collège. Trois de ces ateliers ont été mis en ligne, soit « Réussite aux examens », « Prise de notes » et « Gestion du temps » dans le but d'assurer aux étudiants un encadrement personnalisé et de libérer des salles de classe.

7) Cyber-apprentissage

- Un sondage a été mené en 2010 pour but de développer une connaissance plus avancé d'activité en ligne dans le système postsecondaire. Le ministère raffinerait les mesures pour cyber-apprentissage basé sur les résultats de ce sondage et des discussions avec les secteurs à l'avenir.
- Veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 pour développer et améliorer le **cyber-apprentissage**. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

Le Plan stratégique 2008-2013 de La Cité collégiale établit l'accès comme étant la principale priorité corporative. Le Collège voit l'intensification de l'apprentissage à distance comme un des moyens d'atteindre ses cibles d'accès, soit 4000 équivalents temps plein en 2013. C'est avec cet objectif précis que plusieurs actions ont récemment été menées à La Cité collégiale en ce qui a trait à la formation à distance (FAD) incluant l'apprentissage en ligne, et ce, à divers niveaux : embauche de ressources humaines, production d'études de marché et de diagnostic de la situation actuelle à l'interne, achat d'outils collaboratifs et établissement de partenariats. Ainsi, le Collège confirme sa volonté de raffermir sa position pour devenir un joueur majeur de l'apprentissage en ligne en français en province et à travers le Canada. L'ajout de nouvelles activités de formation à distance et l'adaptation des cours actuels à la prestation à distance vont permettre au Collège de développer sa position concurrentielle par rapport aux autres établissements d'enseignement postsecondaire, d'augmenter l'accès à des programmes collégiaux pour une clientèle francophone en milieu minoritaire de plus en plus mobile, de favoriser l'obtention du diplôme chez sa clientèle traditionnelle et de rentabiliser les activités actuelles de formation. En 2009-2010, le Collège a :

- intensifié l'encadrement auprès des concepteurs pédagogiques, des tuteurs et des étudiants;
- exploré divers outils technologiques;
- amorcé la révision et la rédaction de diverses procédures et guides dédiés aux tuteurs, aux étudiants et aux concepteurs de cours;
- organisé et géré la révision d'une vingtaine de cours dont tous les cours du programme postdiplôme *Autisme et sciences du comportement*, 3 cours du programme d'études *Éducation en services à l'enfance* et 4 cours du programme *Administration*;
- participé au développement de deux nouveaux programmes qui seront offerts à distance en tout ou en partie, à partir de septembre 2010 ou de septembre 2011 soit *Gestion des services de santé et des services communautaires* et *Services paralangagiers*;
- embauché une gestionnaire de l'apprentissage virtuel;
- intégré la formation à distance à un programme d'études offert à temps plein durant le jour. Les cours *Techniques de communication I* et *Techniques de communication II* ont été offerts à distance aux étudiants du programme d'études Techniques des services policiers.

8) Internationale

**DÉFINITION : Le terme « nombre d'étudiants étrangers* » fait référence au nombre d'étudiants étrangers inscrits à temps plein à l'établissement, y compris les étudiants admissibles et non admissibles à une aide financière.*

- La Cité collégiale a rapporté au MFCU le nombre suivant d'étudiants étrangers* en 2009-2010 = **57**.

- En 2009-2010, La Cité collégiale a rapporté au MFCU que les trois pays d'où venait le plus grand nombre d'étudiants étrangers étaient les suivants :
 1. **Mauritius**
 2. **France**
 3. **Algérie**

- Veuillez indiquer combien La Cité collégiale comptait en 2009-2010 d'étudiants ontariens participant à l'étranger à un échange, un programme d'études, un stage ou une expérience internationale menant à l'obtention de crédits et d'étudiants étrangers participant au même type d'activités ou de programmes au collège :
 - Étudiants ontariens à l'étranger = **11**
 - Étudiants étrangers en Ontario = **64**

- Veuillez indiquer le montant des recettes brutes générées par La Cité collégiale en droits de scolarité des étudiants étrangers inscrits à un programme d'études en Ontario menant à l'obtention de crédits, en 2009-2010 = **465 687,00 \$**

- Veuillez indiquer le montant des recettes brutes générées par La Cité collégiale en activités à l'étranger, y compris les recettes de ses campus, projets d'expansion, projets d'entreprise, formations à des employés des secteurs public et privé, et partenariats, en 2009-2010 = **sans objet**

- Veuillez nommer dans le tableau ci-après tous les campus autonomes de La Cité collégiale situés à l'étranger, qui offraient des programmes menant à l'obtention de crédits en 2009-2010, y compris le nom de la ville et du pays, et le nombre total d'inscriptions par campus : **Sans objet**

Nom du campus	Ville	Pays	Inscriptions totales

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

- Veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 pour obtenir **des résultats sur le plan des activités internationales**, et maintenir ces résultats. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

Le secteur International du Collège a participé à une tournée de quatre pays africains, soit le Mali, le Cameroun, le Sénégal et la Côte d'Ivoire. Cette mission a permis d'augmenter de neuf le nombre d'étudiants internationaux qui fréquentent le Collège. En 2009-2010, le nombre d'étudiants internationaux inscrits au Collège a augmenté de 18 %.

En 2009-2010, le Collège a joint un consortium international d'établissements d'enseignement dans le cadre d'un projet de mobilité internationale. Ce projet a permis au Collège d'accueillir 3 étudiants finlandais pour un stage de formation d'une durée de 3 mois (de mai à septembre 2009). Une quinzaine d'étudiants du Collège auront la chance de participer à un stage de formation, en France et en Finlande, relié à l'utilisation et la promotion des techniques de construction environnementale durant l'année scolaire 2010-2011.

En 2009-2010, grâce à une subvention du MFCU, le Collège a attribué 11 bourses de 2 500 \$ à des étudiants pour effectuer un stage à l'étranger. Ainsi, des étudiants des programmes *Techniques de réadaptation et de justice pénale*, *Gestion hôtelière et de restaurant*, *Tourisme et voyages*, *Photographie*, *Administration des affaires*, *Administration des affaires – comptabilité*, *Production télévisuelle*, *Techniques de travail social*, *Journalisme électronique* et *Baccalauréat en technologie appliquée – biotechnologie* passeront huit semaines à l'étranger. Les lieux de stage vont de Coco Chanel au siège social de Paris, au Musée de photographie de Winterthur et au bistro George en Suisse, en passant par le continent africain (Côte d'Ivoire ou Sénégal) pour le Programme alimentaire mondial, à l'organisme Solidarité jeunesse basé en République Dominicaine.

9) Respect de la chaîne d'approvisionnement

Suite à la note daté du 24 mars 2010 du Secrétariat des Organismes du Secteur Parapublic (OSP) au Ministère des Finances, les OSP, y compris les collèges, qui reçoivent plus de \$10 millions par année financière du Ministère de la Formation, et des Collèges et Universités (MFCU) doivent disposer à l'interne d'un Code d'éthique et de Politiques et procédures relatives à l'approvisionnement qui cadrent avec les principes énoncés dans les Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnement. Le MFCU identifie l'importance de cette directive en soutenant le secteur postsecondaire d'éducation pour réaliser un niveau commun de l'excellence de chaîne d'approvisionnements et pour effectuer des activités de chaîne d'approvisionnements d'une façon morale, efficace et responsable.

- Confirmer que La Cité collégiale a adopté en 2009-2010 le *Code d'éthique pour la gestion de la chaîne d'approvisionnement* du gouvernement de l'Ontario? **OUI**
- Confirmer que La Cité collégiale a adopté en 2009-10 ou est en train d'adopter toutes les 25 exigences obligatoires des *Politiques et procédures relatives à l'approvisionnement* de l'Ontario? **OUI**
- Confirmer que La Cité collégiale a participé en 2009-10 au Marché Éducationnel Collaboratif de l'Ontario (MEOO): **OUI**
- Si c'est le cas, veuillez fournir le montant de tous les dépenses de La Cité collégiale au MEOO en 2009-10 : **1 500,00¹ \$**

¹ Au moment de la mise en place des Lignes directrices en matière de chaîne d'approvisionnements, La Cité collégiale avait déjà signé un grand nombre d'ententes de services et de fournitures.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

- Veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 en lien avec la **gestion de la chaîne d'approvisionnement**. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

Le Collège possède un processus d'appel d'offres qui définit, au préalable, les critères d'évaluation. Les soumissions sont étudiées et triées en tenant compte des informations jugées essentielles; le résultat de cette démarche mène à l'établissement d'une courte liste. Les soumissions faisant partie de la courte liste sont assujetties aux critères permettant l'évaluation détaillée des propositions.

L'article 18 de la politique d'acquisition définit les barèmes pour l'approbation des bons de commande.

Un comité composé d'un chiffre impair de participants ayant droit de vote évalue les appels d'offres. Les membres du comité doivent remplir et signer un formulaire portant sur l' « Avis de confidentialité et déclaration de conflit d'intérêt ».

10) Utilisation de l'espace

- Confirmer que La Cité collégiale avait en 2009-10 un processus pour déterminer et planifier l'espace académique: **OUI**
- Si c'est le cas, veuillez indiquer dans l'espace ci-après la méthodologie employée par La Cité collégiale pour informer le processus de planification de l'espace académique:

En 2008, le Collège a développé son Plan directeur 2008-2018 des espaces, lequel se veut :

- une carte routière pour le développement ou l'amélioration d'un campus qui soutiendra l'apprentissage, la qualité de vie des apprenantes et apprenants, et aussi la qualité de l'environnement de travail pour le personnel. Il est possible d'arriver « à destination » de plusieurs façons et le Plan recommande les pistes les plus convenables et rentables pour réaliser la vision du Collège. Le Plan directeur est souple de façon à pouvoir absorber des ajustements au cours de la prochaine décennie et spécifique pour permettre l'implantation des plans d'actions prioritaires;
- un outil de référence pour justifier le développement de projets capitaux et d'initiatives académiques;
- une ressource qui encadre l'aménagement futur des espaces en fonction d'une description des besoins concrets des secteurs d'enseignement et administratifs et pour les espaces communs.

- Si c'est le cas, veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 en lien avec la **planification de l'espace académique**. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

Durant le semestre d'hiver et au printemps de chaque année, le Bureau des admissions et du registraire (BAR) détermine les besoins en espaces académiques (salles de classe, laboratoires, ateliers, etc.) pour l'année suivante et les transmet aux Ressources physiques. Les Ressources physiques examinent les différentes options de modifications des espaces existants, procèdent à des visites systématiques de toutes les directions du Collège pour connaître leurs besoins en espaces administratifs et de services et font des recommandations, tout en respectant les grandes orientations du Plan directeur d'aménagement des espaces.

Par exemple, cette étude systématique et approfondie de rationalisation des espaces a permis, en 2009, d'optimiser certains espaces en déménageant la librairie du Collège dans des locaux à moindre surface, mais mieux localisés. Les espaces ainsi libérés ont été à des activités de nature académique (5 salles de classe et deux grands laboratoires dédiés à l'enseignement de la coiffure et de l'esthétique).

Au cours de la dernière année, le Collège s'est affairé à planifier la reconversion des espaces laissés vacants à la suite du déménagement des programmes d'études et d'apprentissage liés au secteur de la construction au nouveau Centre des métiers Minto – campus Alphonse-Desjardins de La Cité collégiale, à Orléans, en septembre 2010.

Enfin, dans le cadre de la construction de l'Institut 911 – Centre de formation en services d'urgence, le personnel scolaire a été mis à contribution pour la planification des laboratoires. Le nouvel édifice accueillera les étudiants en septembre 2011.

11) Satisfaction des étudiants

- En 2009-2010, les étudiants de La Cité collégiale ont rapporté le taux de satisfaction suivant à la question 14 (apport des connaissances et compétences utiles à la future carrière) du sondage sur les indicateurs de rendement clés = 91,9%
- En 2009-2010, les étudiants de La Cité collégiale ont rapporté le taux de satisfaction suivant à la question 26 (qualité générale des expériences d'apprentissage du programme) du sondage sur les indicateurs de rendement clés = 87,2%
- En 2009-2010, les étudiants de La Cité collégiale ont rapporté le taux de satisfaction suivant à la question 44 (qualité générale des ressources physiques et installations du Collège) du sondage sur les indicateurs de rendement clés = 73,3%
- En 2009-2010, les étudiants de La Cité collégiale ont rapporté le taux de satisfaction suivant à la question 45 (qualité générale des services du Collège) du sondage sur les indicateurs de rendement clés = 76,7%

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

- Veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 pour accroître la **satisfaction des étudiants**. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

Afin d'être à l'écoute de sa population étudiante, La Cité collégiale a mis en place des mécanismes tels que les Conseils de programme et les visites de classe qui constituent des pratiques exemplaires. Chaque session, des Conseils de programme sont tenus et des visites de classe sont effectuées par les directions à l'Enseignement. Ces mécanismes contribuent à évaluer de façon continue la qualité des programmes en recueillant les commentaires des étudiants et des enseignants. De plus, par le biais de son Institut des métiers, le Collège a mis en place un sondage électronique de satisfaction des apprentis. Ainsi, la direction de l'Institut des métiers est en mesure de mieux cibler les initiatives au niveau de la gestion de classe et des contenus de programmes.

Le Collège est fier de son processus d'examen annuel de programme, soit le *Bilan annuel de programme*, lequel constitue un outil de veille sur l'état d'un programme d'études et permet d'établir un plan d'amélioration pour chaque programme. Les données retrouvées dans cet outil sont le résultat d'un exercice d'analyse du rapport statistique annuel de programme et des faits saillants de l'année scolaire précédente par les intervenants du programme. Ces données proviennent des sondages IR administrés aux étudiants, aux diplômés et aux employeurs. Le bilan annuel de programme est examiné par les professeurs, les coordonnateurs et les directions à l'Enseignement. Cette analyse permet de constater l'état d'achèvement des mesures prioritaires identifiées l'année précédente et d'identifier les mesures prioritaires à mettre en œuvre au cours de la prochaine année en vue d'améliorer la qualité du programme. Ces mesures prioritaires sont traduites en plan d'amélioration. Un Bilan des programmes est compilé à partir de tous les bilans annuels de programme. Dans certains cas, la révision du bilan annuel de programme peut faire devancer la date d'évaluation détaillée d'un programme. La firme *CCI Research* qui fait l'analyse des résultats provinciaux des indicateurs de rendement (IR) a fait du Bilan annuel de programme une pratique exemplaire et elle a voulu le partager, avec l'autorisation de La Cité collégiale, avec les autres collèges de la province.

Le Collège a poursuivi ses efforts visant à développer, en collaboration avec l'Association étudiante, une vie étudiante riche et stimulante sur le campus. Deux nouvelles initiatives ont été mises en place durant la dernière année scolaire soit l'aménagement d'une patinoire extérieure dans la cour intérieure du campus et l'élaboration d'une nouvelle programmation d'activités d'hiver ayant pour thème *Les Jeux de La Cité*. De plus, le Collège a procédé à l'achat de micro-ondes et a offert une contribution financière à l'Association étudiante pour la tenue d'une semaine d'accueil dynamique permettant une bonne intégration sociale.

12) Taux de diplomation

- En 2009-2010, La Cité collégiale affichait le taux de diplomation suivant selon le sondage sur les indicateurs de rendement clés = **64,2%**
- Veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 en lien avec l'**atteinte du taux de diplomation**. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

Le Collège estime que les stratégies mises en place pour assurer la persévérance aux études décrites à la page 29 du présent document contribuent à augmenter l'obtention du diplôme. Ces stratégies ont été mises en place grâce à l'attribution de ressources humaines dédiées à la réussite scolaire, soit :

- un coordonnateur à la réussite scolaire par secteur (7);
- un conseiller-cadre à la réussite scolaire;
- un groupe de travail formant le Comité à la réussite scolaire pour développer et réaliser un plan d'action à la réussite scolaire.

Le Collège a mis en place un nouvel outil informatique au Bureau des admissions et du registraire : le « Diplôme Audit », lequel fera en sorte qu'un suivi amélioré des dossiers étudiants sera effectué. Cet outil permettra de retracer les étudiants qui ont répondu à toutes les conditions, incluant les équivalences attribuées, pour accorder le titre de compétence convoité. Il permettra également de préciser, pour chaque étudiant, les exigences manquantes pour l'obtention du titre de compétence voulu. Cet outil sera mis en œuvre à compter de l'automne 2010.

En 2009-2010, le Collège s'est penché sur la notion de « programme d'un an » permettant à la fois de développer des habiletés et des connaissances de base dans un domaine, et à la fois, de poursuivre dans un programme de niveau plus complexe. Ces programmes qui mènent à un certificat d'études collégiales pourraient contribuer possiblement à l'augmentation du taux d'obtention du diplôme. Par le biais de cette étude, le Collège pourra déterminer lesquels de ses programmes de 2 ou 3 ans sont les plus propices à générer des programmes connexes d'une durée d'un an.

Dans le cadre du programme Première génération du ministère de la Formation et des Collèges et Universités de l'Ontario (MFCU), La Cité collégiale a initié, en 2009-2010, un projet-pilote visant la persévérance aux études et l'obtention du diplôme pour la clientèle des étudiants de première génération aux études postsecondaires. Le projet-pilote comportait deux volets : le premier portant sur le recrutement des étudiants de première génération provenant des écoles secondaires et le deuxième étant un projet d'accompagnement personnalisé pour un groupe de nouveaux étudiants identifiés de première génération. Au terme de ce projet-pilote, le Collège a constaté une amélioration de la persévérance scolaire aux études collégiales de cette clientèle de 11,1 %.

Au début de chaque année scolaire, un comité d'évaluation et de promotion (CEPE) est constitué pour chaque programme d'études ou groupe de programmes d'études apparentés. Le CEPE se réunit au moins deux fois durant chaque session, au milieu et à la fin de la session. Son mandat est de faire le point sur le rendement scolaire de tous les étudiants à des fins de dépistage de leurs difficultés et formuler des recommandations susceptibles de contribuer à l'augmentation de la persévérance aux études et des chances de réussite. Pour ce faire, le comité émet différentes suggestions à l'étudiant. Par exemple :

- utiliser les services d'appui (tutorat, counselling);
- opter pour une charge de cours allégée;
- avoir recours à des méthodes d'évaluation non traditionnelles (pour les étudiants ayant des difficultés d'apprentissage).

Des lettres de félicitations sont également envoyées suite à l'étude des dossiers.

Le Programme général arts et sciences (PGAS) de transition est une nouvelle initiative qui s'inscrit dans la stratégie globale de réussite scolaire et de rétention des étudiants de La Cité collégiale. Destiné aux étudiants en situation d'échec et/ou qui ont choisi un programme qui ne leur convient pas, ce projet donne l'occasion à ces derniers de poursuivre des études à temps plein, d'améliorer leur rendement, de se diriger vers un programme de leur choix et de donner accès à un certificat d'études PGAS – voie collégiale. Lancé à l'hiver 2010, 56 étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel ont suivi PGAS-transition.

13) Taux de placement des étudiants diplômés

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

- En 2009-2010, La Cité collégiale affiche le taux suivant de placement des étudiants diplômés six mois après l'obtention du diplôme, selon le sondage sur les indicateurs de rendement clés = **88,2%**
- Veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 en lien avec **l'atteinte du taux de placement des étudiants diplômés**. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

Le Collège a tenu plusieurs ateliers de groupe pour la préparation à la recherche d'emploi et a tenu une deuxième foire de l'emploi sur le campus. Plus de 90 employeurs représentant divers domaines et provenant d'Ottawa-Gatineau, du Nord de l'Ontario, de Toronto, de Yellowknife et du Québec ont rencontré plus de 1 300 étudiants.

Le Service de placement appuie les étudiants et les diplômés du Collège dans leur recherche d'emploi en mettant à leur disposition tous les outils pour les appuyer. Les étudiants peuvent bénéficier :

- de conseils et d'ateliers leur permettant de faire une recherche d'emploi dynamique et constructive;
- des affichages d'emplois à temps plein, à temps partiel, occasionnels, d'été, et des occasions de bénévolat par l'entremise du site Internet www.workopoliscampus.com;
- de cliniques de rédaction de curriculum vitæ;
- de services de révision de curriculum vitæ et de lettre d'accompagnement en français et en anglais;
- de conseils sur les techniques efficaces d'entrevue;
- de l'accès gratuit à des ordinateurs connectés à Internet, ainsi qu'un accès à une imprimante, un télécopieur et un photocopieur;
- d'un centre de ressources où l'on retrouve de la documentation sur les carrières et les emplois ainsi qu'un espace de travail;
- de salles d'entrevue pour employeurs.

14) Taux de persévérance scolaire

Le tableau suivant contient les cibles fixées dans le plan d'action pluriannuel approuvé de 2008-2009 de La Cité collégiale. En vous référant à ces cibles, entrées en amont par le ministère, veuillez indiquer les résultats obtenus par La Cité collégiale en 2009-2010.

	Cibles fixées pour 2008-2009 dans le plan d'action	Taux de persévérance scolaire obtenu en 2008-2009	Taux de persévérance scolaire obtenu en 2009- 2010
1 ^{re} à 2 ^e année	73 %	83.54 %	83,57 %
2 ^e à 3 ^e année	82 %	93.12 %	91,23 %
3 ^e à 4 ^e année	> 90 %	100 %	100 %

Veuillez indiquer dans l'espace ci-après la méthodologie employée par La Cité collégiale pour calculer les taux de persévérance scolaire susmentionnés :

Sources : « *Career Dumper 5091 20090415.4 (final 5091)* »

1. Pour répondre à « De la 1^{re} à la 2^e année », le Collège a utilisé les données des étudiants de 1^{re} année inscrits dans un programme de 2, 3 ou 4 ans à l'hiver et qui ont poursuivi leurs études à l'automne suivant.
2. Pour répondre à « De la 2^e à la 3^e année », le Collège a utilisé les données des étudiants de 2^e année inscrits dans un programme de 3 ou 4 ans à l'hiver et qui ont poursuivi leurs études à l'automne suivant.
3. Pour répondre à « De la 3^e à la 4^e année », le Collège a utilisé les données des étudiants de 3^e année inscrits dans un programme de 4 ans à l'hiver et qui ont poursuivi leurs études à l'automne suivant.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

- Veuillez fournir dans l'espace ci-après des exemples de pratiques prometteuses employées par La Cité collégiale durant 2009-2010 en lien avec le **taux de persévérance scolaire**. Il pourrait s'agir d'une stratégie, d'une initiative ou d'un programme que l'établissement qualifierait de pratique novatrice, d'exemple de réussite ou de réalisation clé, ou d'une combinaison de ceux-ci, et qu'il aimerait mettre en lumière.

Le taux de persévérance aux études étant plus bas entre le semestre de l'hiver et celui de l'automne, le Collège a embauché une firme pour l'administration d'un sondage auprès des 477 étudiants ayant quitté à l'été 2009 et à l'été 2008 afin de mieux comprendre leurs motifs et de mettre en place des moyens pour réduire ces abandons. Ce sondage a permis d'établir que les difficultés financières et le mauvais choix de programme sont parmi les raisons d'abandon les plus importantes. Ces résultats permettent au Collège de réorienter les stratégies mises en place depuis 2007 dans le but d'améliorer l'obtention du diplôme.

Le Collège a maintenu l'attribution des ressources humaines dédiées à la réussite scolaire. Plusieurs initiatives ont été réalisées, parmi lesquelles :

- des ateliers d'appoint en mathématiques, français, anglais et biologie ont permis à 42 étudiants de rafraîchir leurs connaissances avant la rentrée scolaire;
- des centres d'aide en mathématiques, bureautique et informatique ont reçu 203 visites d'étudiants en cours d'année;
- le Tremplinguistique, centre d'aide en français, a offert du tutorat par les pairs à 705 étudiants ;
- 77 étudiants de première génération ont profité d'un encadrement individualisé;
- 61 étudiants ont profité d'un programme de passerelle pour leur permettre de se réorienter après un mauvais choix de programme ;
- 64 étudiants ont bénéficié de cours d'appoint à l'Éducation permanente;
- 47 groupes d'étude et de révision ont été formés pour appuyer les étudiants.

Le Collège a diversifié son offre de services liés aux programmes d'études, aux carrières, aux besoins spéciaux, aux techniques d'études efficaces, au tutorat et à l'entraide par les pairs.

- Pour une deuxième année, les étudiants de 1^{re} année identifiés ayant des besoins spéciaux ont participé à un programme de transition. Grâce à un accueil personnalisé lors de la rentrée scolaire, les nouveaux étudiants ont assisté à différentes présentations sur les services qui leur sont destinés. Le Collège a connu une augmentation du niveau de participation de l'ordre de 35 %.
- Le Collège a développé un nouvel atelier de techniques d'études en ligne portant sur la prise de notes.
- La participation aux divers ateliers de techniques d'études a augmenté considérablement, passant de 2 500 à 3 100 présences par rapport à l'an dernier.
- Le Service de tutorat individuel est passé de 1 737 heures d'aide, l'an dernier, à 2 135 heures d'aide, cette année.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Le projet-pilote d'accompagnement personnalisé auprès d'étudiants de première génération (ÉPG) à La Cité collégiale avait pour objectif d'offrir un encadrement humain personnalisé et continu aux ÉPG, via le jumelage à un professeur-accompagnateur dès le début de leurs études au Collège et d'évaluer la persévérance et le rendement scolaire de ce groupe. Ce projet a permis de colliger les évaluations des professeurs-accompagnateurs et d'inventorier les obstacles pour mieux cerner les enjeux qui influencent le parcours scolaire de cette clientèle. Le Collège possède maintenant des pistes afin d'améliorer les mesures d'appui pour cette population étudiante.

Ce tableau présente des statistiques complémentaires sur le projet-pilote.

Résultats	Automne 2009			Hiver 2010			
	Semaine 3	Persévérance - Fin de l'étape	Taux de rétention	Persévérance - Semaine 4	Taux de rétention	Persévérance Fin de la première année	Taux de persévérance
Groupe du projet pilote - 77 ÉPG	77	72	93,5%	72	93,5%	68	88,3%
Groupe de contrôle - 412 ÉPG	412	381	92,5%	335	81,3%	318	77,2%
Total ÉPG	489	453	92,6%	407	83,2%	386	78,9%

Les comités d'évaluation et de promotion des étudiants, incluant l'outil informatique CEPE, sont considérés comme une pratique fructueuse et contribuent directement à l'amélioration du taux de persévérance aux études et de l'obtention du diplôme. En effet, cet outil, qui permet de colliger les résultats partiels des étudiants, est utilisé deux fois par étape lors de rencontres regroupant tous les enseignants d'un même programme et la direction responsable. Lors de ces rencontres, le progrès de chaque étudiant fait l'objet d'échanges entre les intervenants. De ces rencontres découlent des interventions spécifiques auprès d'étudiants identifiés, que ce soit une lettre de félicitations, des recommandations quant aux mesures d'appui à la réussite ou une rétroaction sur le cheminement scolaire.

15) Qualité de l'environnement d'apprentissage

Veillez fournir dans l'espace ci-après les stratégies/programmes d'amélioration de la **qualité de l'environnement d'apprentissage** que La Cité collégiale a adopté en 2009-2010 et les stratégies qui sont en place pour soutenir l'amélioration de qualité.

En février 2010, le Service de l'assurance de la qualité des collèges de l'Ontario (SAQCO) a mené au Collège un premier audit des mécanismes d'assurance de la qualité des programmes. Le rapport des vérificateurs est préparé, revu et accepté par toutes les parties, y compris le personnel du Collège, les membres de l'équipe de vérification et le Comité de gestion du SAQCO. Les résultats sont sans équivoque : La Cité collégiale respecte tous les critères d'un excellent processus d'assurance de la qualité et elle fait preuve de grande maturité. Ses pratiques courantes sont soulignées de même que le caractère exemplaire d'un grand nombre d'initiatives telles la mise en œuvre d'un plan stratégique ambitieux; le rôle primordial joué par la Fondation de La Cité collégiale en ce qui concerne l'enrichissement de l'expérience éducative des étudiants, la réussite de partenariats fructueux et l'établissement de liens communautaires étroits; l'implantation d'un modèle renouvelé d'évaluation de programmes; la réussite d'une panoplie de mesures d'appui à l'intention des diverses catégories du personnel du Collège; la sensibilisation de l'ensemble de la communauté collégiale à la nécessité de prendre en compte et de refléter très concrètement la richesse, la diversité et l'apport des communautés culturelles.

Le Collège a mis en place une panoplie d'activités au chapitre du perfectionnement professionnel du personnel scolaire.

En 2009-2010, le Collège a poursuivi :

- le programme de formation en pédagogie et en andragogie pour nouveaux professeurs à temps plein. Quinze nouveaux professeurs ont profité de ce programme qui s'échelonne sur deux ans et pour lequel les professeurs se voient attribuer des heures de libération;
- les activités d'accueil à l'enseignement au début de chaque semestre. 123 professeurs à contrat se sont inscrits à ces activités.

De plus, pour répondre aux besoins exprimés dans le sondage sur le climat de travail administré en 2008, le Collège a :

- revu le format des activités de perfectionnement du printemps pour mettre l'accent sur la reconnaissance du travail du personnel scolaire et sur le partage de pratiques pédagogiques, par le biais d'une exposition d'affiches, de tables rondes et de séminaires ; la première édition de cette activité a eu lieu au mois de juin 2010 et a joui d'un vif succès ;
- élaboré et amorcé la mise en œuvre d'un nouveau programme d'accueil et d'encadrement du personnel scolaire à temps partiel. Ce programme complète les activités d'accueil existantes, comprend le développement de modules de formation en ligne et conduira à l'attribution d'un certificat de participation. Le certificat de participation permettra au professeur à contrat de s'inscrire au programme de pédagogie et d'andragogie habituellement dédiés aux nouveaux professeurs à temps plein.

Le Collège a amélioré l'environnement informatique de plusieurs espaces dédiés à l'apprentissage des étudiants. Mentionnons l'ajout de projecteurs multimédias dans 2 laboratoires pour les cours liés à l'architecture et au design, la mise à jour de tous les ordinateurs dans 4 laboratoires informatiques réservés aux programmes de l'Institut de la technologie, l'ajout d'un laboratoire informatique pour les programmes d'études de l'Institut de la technologie, l'ajout d'un laboratoire informatique pour les programmes d'études de l'École d'administration, d'hôtellerie et de tourisme et l'ajout d'un laboratoire informatique pour les cours de formation linguistique (laboratoire de langues). De nouveaux laboratoires ont été aménagés spécifiquement pour les programmes suivants : Tourisme et voyages, Esthétique et Coiffure. Enfin, le Collège a géré deux importants projets de construction, soit le Centre des métiers Minto – Campus Alphonse-Desjardins (ouverture septembre 2010) et l'Institut 911 – centre de formation des services d'urgence (septembre 2011).

2^E PARTIE : RÉSULTATS DES STRATÉGIES ADOPTÉES POUR L'ANNÉE DE TRANSITION DE 2009-2010

- **Participation accrue des étudiants sous-représentés – Programmes/stratégies**

Dans le cadre de son Rapport relatif à l'EPRD de 2008-2009, La Cité collégiale devait fournir de trois à cinq exemples de mesures qu'il prendrait pour prolonger ses stratégies/programmes de soutien à la **participation des étudiants sous-représentés**, les consolider, appliquer les meilleures pratiques ou effectuer une combinaison des trois en 2009-2010. Veuillez identifier les résultats obtenus par ces stratégies/programmes en 2009-2010.

Description de la stratégie ou du programme de l'année de transition de 2009-2010 (selon l'information fournie dans le rapport de 2008-2009)	Résultats des stratégies de l'année de transition de 2009-2010

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

<p>Clientèle Ethnoculturelle: Le Collège poursuivra l'utilisation du Sondage sur la diversité (voir description à la page 11 du présent document) pour apprendre à mieux connaître cette clientèle et pour mettre en place des initiatives permettant sa réussite.</p> <p>Le Collège poursuivra ses efforts de recrutement. Dans son Plan stratégique 2008-2013, le Collège s'engage à développer un plan d'action portant sur le recrutement d'un plus grand nombre de membres du personnel provenant de communautés culturelles. 6 Actuellement, 12,8 % de notre personnel à temps plein provient de communautés ethnoculturelles.7</p>	<p>Selon le sondage sur la diversité, le pourcentage d'étudiants de première et deuxième générations au Canada est passé de 21,4 % en 2007 à 23,7 % en 2008, et à 23,9 % en 2009. À l'aide des données du sondage sur la diversité, le Collège a procédé à une « Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants des communautés culturelles ». Cette étude a permis de déterminer que le taux de persévérance et de réussite des étudiants provenant des communautés culturelles sont sensiblement les mêmes que pour la population étudiante en général.</p> <p>Le Collège a poursuivi la mise en œuvre de stratégies visant le recrutement d'employés issus de communautés culturelles. Le Collège a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuivi ses activités de développement au sein du comité des champions du groupe « Embauche Immigrants Ottawa » ainsi que ses activités de liaison au sein de l'organisme <i>Compétences mondiales</i> par le biais duquel il a offert 4 ateliers sur les techniques d'entrevue et de curriculum vitae auxquels 45 personnes issues de communautés culturelles ont participé; • affiché les postes à combler dans plus d'une trentaine d'organisations travaillant avec les communautés culturelles, afin de générer plus de candidatures provenant de communautés culturelles; • développé et tenu des activités de formation durant la dernière année afin d'aider les candidats à se préparer à une entrevue. Des outils de communication et d'information ont été développés aux fins de distribution dans les foires et les expositions. <p>La représentativité de ce groupe d'employés est passée de 12,8 % en 2008-2009 à 14,4 % en 2009-2010.</p>
<p>Étudiants de 1re génération aux études collégiales: Tel que spécifié dans le plan d'action présenté au MFCU à l'hiver 2009 et visant la clientèle de première génération aux études collégiales, Le</p>	<p>Les pratiques prometteuses du Collège visant la clientèle de première génération (ÉPG) aux études collégiales décrites à la page 8 du présent document ont eu des résultats concluants.</p>

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

<p>Collège poursuivra l'utilisation du Sondage sur la diversité pour apprendre à mieux connaître cette clientèle et pour mettre en place des initiatives permettant sa réussite. Le Collège poursuivra ses efforts de recrutement, entre autres, en évaluant ses activités antérieures visant cette clientèle, en établissement des mesures d'ajustement et mettant en œuvre de nouvelles stratégies axées sur le partenariat. De plus, le Collège a établi une stratégie visant à accroître la réussite scolaire des étudiants de première génération. L'initiative vise à mettre à jour un système de suivi individualisé par le biais d'un encadrement continu et humain en les jumelant à un professeur-accompagnateur durant toute la durée de leurs études afin d'assurer leur persévérance aux études et contribuer à leur réussite scolaire.</p>	<p>Dans le cas du volet recrutement auprès des élèves des écoles secondaires, le Collège a remarqué une augmentation de 16 % des inscriptions provenant de ces 4 écoles.</p> <p>Le taux de persévérance des 77 ÉPG ayant profité d'un processus de suivi individuel a été supérieur de 11,1 % au taux de persévérance des ÉPG n'ayant pas participé au même processus. En effet, des 77 ÉPG participant au projet pilote, 68 ont persévéré, pour un taux de persévérance de 88,3 %.</p>
<p>Clientèle Autochtone: En 2009-2010, le Collège utilisera les données recueillies grâce à « l'Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants autochtones inscrits à La Cité collégiale en 2007-2008 ». De plus, le Collège poursuivra l'utilisation du Sondage sur la diversité pour apprendre à mieux connaître cette clientèle et pour mettre en place des initiatives permettant sa réussite.</p>	<p>En septembre 2009, 90 des étudiants canadiens ayant répondu au sondage sur la diversité du Collège se sont identifiés comme étant autochtones, comparativement à 51 l'année précédente et à 80 en septembre 2007.</p> <p>« L'Analyse comparative de la réussite des étudiants de la population générale et des étudiants autochtones inscrits à La Cité collégiale en 2007-2008 » effectuée à la fin de l'année 2008-2009, déposée en avril 2009 et élaborée à l'aide des statistiques de 2007-2008 et 2008-2009, a permis de déterminer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • qu'il n'y a aucune différence significative entre la moyenne pondérée de session des étudiants de la population générale et des étudiants qui se sont déclarés autochtones, et ce, pour l'ensemble des étapes; • qu'il n'y a aucune différence significative entre les taux de

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

	<p>réinscription des étudiants de la population générale et les étudiants qui se sont déclarés autochtones;</p> <ul style="list-style-type: none"> • que les étudiants qui se sont déclarés autochtones, inscrits à la session d'automne, se sont réinscrits dans le même programme ou dans un autre programme postsecondaire à la session d'hiver suivante dans la même proportion que les étudiants de la population générale.
<p>Clientèle adulte: Le Collège désire poursuivre le développement de nouveaux programmes et le redesign de programmes existants, permettant à la clientèle adulte de terminer ses études plus rapidement ou de s'inscrire à temps partiel. Les modes de prestation seront revus et la formation à distance sera mise à profit pour faciliter l'inscription de cette clientèle. À cet effet, le Collège mettra en place un groupe de travail dont le mandat sera de proposer des modes de fonctionnement facilitant l'intégration de la clientèle adulte et son adhésion aux programmes collégiaux. Les recommandations du groupe de travail viseront:</p> <ul style="list-style-type: none"> • la reconnaissance des acquis, • la valorisation des études à temps partiel en augmentant le nombre de programmes disponibles à temps partiel, tant durant la journée que le soir • révision des modes de livraison selon des modes répondant mieux aux besoins de cette clientèle. <p>De plus, le Collège poursuivra ses efforts de recrutement.</p>	<p>Le groupe de travail sur la clientèle adulte a complété ses travaux préliminaires. Un plan d'action a été élaboré pour 2010-2011. Les activités prévues permettront d'élaborer une offre de cours et de services mieux adaptés aux besoins des adultes et touchent principalement l'élaboration et la mise en œuvre d'un processus de reconnaissance des acquis simplifié et plus efficace et la révision de l'organisation scolaire.</p> <p>25 programmes sont maintenant offerts à temps partiel et trois programmes ont fait l'objet d'un redesign, soit <i>Techniques pharmaceutiques</i>, <i>Techniques de travail social – gérontologie</i> et <i>Techniques des systèmes informatiques</i>.</p> <p>Le programme <i>Deuxième carrière</i> visant à aider les travailleurs récemment mis à pied à accéder à un nouvel emploi dans des secteurs en pleine croissance est passé à 59 clients inscrits à des programmes du Collège.</p> <p>Au chapitre du développement de nouveaux programmes, le Collège a mis l'accent sur les programmes d'un an préférés par la clientèle adulte qui désire terminer ses études plus rapidement, incluant les programmes menant à l'obtention d'un diplôme d'études collégiales de l'Ontario. Ainsi, les programmes suivants ont été développés : <i>Gestion d'événements-festivals et congrès</i>, <i>Vente et représentation</i>, <i>Santé mentale et Toxicomanie</i>, <i>Gestion des services de garde à l'enfance et Présiences de la santé</i>. Les programmes <i>Techniques de la construction et du bâtiment</i>, <i>Techniques de plomberie</i>, <i>Techniques de maçonnerie</i> et <i>Travail en chantier résidentiel</i> sont offerts en mode condensé et mènent à un diplôme d'études collégiales.</p>

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

	<p>Les programmes d'apprentissage sont également populaires auprès de la clientèle adulte et le Collège a développé <i>Briqueteur – maçon, Mécanicien en systèmes de climatisation résidentiels</i> et <i>Mécanicien en systèmes de réfrigération et de climatisation</i>.</p> <p>Le Collège voit l'intensification de l'apprentissage à distance (FAD) comme un des moyens d'atteindre ses cibles d'accès auprès de la clientèle adulte. (voir la page 17 du présent document pour le détail des initiatives en FAD).</p> <p>Le Collège a élaboré et mis en œuvre une nouvelle campagne « adultes » basée sur une recherche approfondie auprès des clientèles dites « jeunes adultes ». Ainsi, parmi les 2 520 nouveaux étudiants inscrits en première étape en septembre 2009, 1 447 d'entre eux (57,4 %) étaient considérés « adultes » comparativement à 1 186 (55,3 %) en septembre 2008.</p>
--	--

- **Collaboration des collèges de langue française**

Dans le cadre de son Rapport relatif à l'EPRD de 2008-2009, La Cité collégiale devait fournir de trois à cinq exemples de mesures qu'il prendrait pour prolonger ses stratégies/programmes d'accroissement de la collaboration des collèges de langue française, les consolider, appliquer les meilleures pratiques ou effectuer une combinaison des trois en 2009-2010. Veuillez identifier les résultats obtenus par ces stratégies/programmes en 2009-2010.

Description de la stratégie ou du programme de l'année de transition de 2009-2010 (selon l'information fournie dans le rapport de 2008-2009)	Résultats des stratégies de l'année de transition de 2009-2010
Des activités IJECT et de l'Initiative Vers la réussite du ministère de l'Éducation de l'Ontario auprès des communautés francophones: Les activités organisées grâce à IJECT ont permis aux collèges de faire une percée non négligeable auprès des élèves des écoles secondaires des 12 conseils scolaires francophones de l'Ontario.	L'Initiative de jonction écoles-collèges-milieu de travail (IJECT), dont les activités sont détaillées à la page 14 du présent document, a permis aux conseils scolaires francophones et aux deux collèges de langue française de réunir leurs expertises afin de trouver des

En 2009-2010, grâce aux fonds obtenus grâce à IJECT, les deux collèges poursuivront leurs efforts de concertation pour offrir aux futurs candidats aux études postsecondaires une gamme de programmes dans leur langue.

moyens d'accroître la réussite des élèves du secondaire.

Au cours de l'année 2009-2010, les collèges ont mis en œuvre 2 projets de collaboration afin de bonifier l'offre de cours à double reconnaissance de crédit (DRC) comprenant les cours offerts à distance, les cours offerts sur le campus et les cours s'inscrivant dans le cadre du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO). Ces cours ont été déterminés en collaboration avec les 3 équipes francophones de planification régionale de la province afin de mieux répondre aux réalités de chaque région.

Dans la région de l'Est, La Cité collégiale a présenté 58 cours à DRC en face-à-face, 7 cours à distance et 15 cours de type B de double reconnaissance de crédit (PAJO); le Collège Boréal a offert 9 cours à DRC à distance.

La Cité collégiale a également organisé des activités de type A et à des forums. Elle a joué un rôle actif dans le développement d'activités d'harmonisation des programmes d'études

IJECT contribue directement à la capacité grandissante des conseils scolaires et des collèges à offrir aux élèves francophones des programmes intéressants et un appui adéquat afin d'assurer leur réussite tant au secondaire qu'au postsecondaire.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

<p>Du développement commun de programmes: Les collèges ont déjà amorcé le développement et l'offre de programmes en ligne tels que Gestion des services de santé et des services communautaires et PGAS – études militaires. De plus, les deux collèges participent au niveau du volet francophone d'une demande de subvention, laquelle a été élaborée par un consortium de collèges pour l'obtention de fonds permettant le développement en ligne du Programme en services de soins personnel (PSSP).</p>	<p>Diverses discussions entre intervenants des deux collèges ont permis d'orienter le développement de nouveaux programmes de manière à éviter le dédoublement, et ce, dans l'esprit de vouloir offrir une programmation élargie à la clientèle francophone. Les collèges ont augmenté leur nombre respectif de programmes. Le travail accompli au niveau du développement de nouveaux programmes, en 2009-2010, a permis à La Cité collégiale d'augmenter le nombre de programmes exclusifs qui seront offerts en septembre 2010. Ce nombre est passé de 49 en septembre 2009 à 54.</p> <p>Le travail au niveau du programme <i>Gestion des services de santé et des services communautaires</i> s'est poursuivi.</p>
<p>De la promotion des programmes exclusifs: En 2009-2010, les collèges poursuivront leurs efforts respectifs de promotion des études collégiales en français auprès de la clientèle des écoles secondaires. La Cité collégiale poursuivra les efforts de promotion de ses programmes exclusifs dans les régions.</p>	<p>Les deux collèges ont poursuivi l'intensification de leur présence dans les écoles secondaires à la grandeur de la province, dans le but de faire la promotion de tous leurs programmes dans les régions qu'ils desservent et de leurs programmes exclusifs respectifs dans les autres régions de la province.</p> <p>La Cité collégiale a poursuivi ses activités dans le Nord de l'Ontario et a ouvert un bureau d'affaires à Toronto.</p>

- **Petites collectivités, et collectivités du Nord et des régions rurales**

Dans le cadre de son Rapport relatif à l'EPRD de 2008-2009, La Cité collégiale devait décrire comment il poursuivrait sur la lancée de sa stratégie actuelle, relative aux collèges des petites collectivités, collectivités du Nord et des régions rurales en 2009-2010. Veuillez identifier les résultats obtenus par ces stratégies/programmes en 2009-2010.

Description de la stratégie de l'année de transition de 2009-2010 (selon l'information fournie dans le rapport de 2008-2009)	Résultats des stratégies de l'année de transition de 2009-2010
<p>Le Collège poursuivra les stratégies décrites ci-dessus et en mettra en place des nouvelles. En 2009-2010, le Collège :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuivra la mise en place, amorcée en 2008-2009, de stratégies pour faire connaître les programmes exclusifs partout en Ontario. 	<p>Le Collège a poursuivi ses activités en vue de faire connaître ses programmes offerts en français en Ontario. Pour ce faire, des rencontres « Défi » ont eu lieu dans les régions du Centre-Sud-Ouest et du Nord et ont réuni 28 conseillers en orientation des écoles secondaires francophones. Le Collège a également organisé des tournées de spécialistes qui ont pour objectif de sensibiliser les jeunes des écoles secondaires aux domaines d'avenir sur le marché du travail en Ontario. Des professeurs, des étudiants et des diplômés ont offert plus de 900 ateliers pratiques permettant aux élèves d'expérimenter un métier et ce qu'il comporte. 104 ateliers ont été donnés dans la région de l'Est, 620 dans la région du Nord et 180 dans la région du Centre-Sud-Ouest.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • reconduira l'embauche d'une direction responsable du recrutement dans ces régions 	<p>Le développement des régions est assuré par la direction du Recrutement et des communications appuyée d'une équipe. La stratégie de développement s'appuie sur deux pôles prioritaires : l'établissement de partenariats stratégiques avec les communautés francophones de tout l'Ontario, principalement avec le système scolaire et la mise en œuvre d'un plan de promotion ciblée pour appuyer le développement des régions.</p>

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

<ul style="list-style-type: none"> • Pour faire connaître les programmes exclusifs : <ul style="list-style-type: none"> • poursuivra le développement de relations stratégiques et soutenues au sein des ces communautés en rencontrant chacune des directions d'éducation des conseils scolaires francophones du nord et du centre sud-ouest ainsi que chacune de leurs directions d'écoles secondaires 	<p>Les directions de l'éducation des conseils scolaires francophones du Nord et du Centre-Sud ont été rencontrées par la vice-présidente à l'Enseignement et le vice-président, Services aux étudiants et administratifs. La présidente a renforcé les liens établis avec les directions et les surintendants des conseils scolaires francophones ainsi qu'auprès des leaders de la communauté. Ces rencontres ont permis de partager la vision du Collège en ce qui a trait au développement régional et de recueillir les besoins des communautés francophones en matière de formation postsecondaire.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • mettra en place un point de service dans la région du Centre-Sud-Ouest 	<p>La Cité collégiale a procédé à l'ouverture d'un bureau d'affaires à Toronto afin de répondre aux besoins de la population francophone désireuse d'obtenir des informations sur le Collège, l'admission et l'offre de ses programmes. Le Collège a offert pour la première fois le programme d'études <i>Gestion de projets</i> en face-à-face grâce à une collaboration avec le Collège universitaire Glendon de l'Université York. Neuf personnes se sont inscrites et suivent ce programme à temps partiel. La coordonnatrice du bureau de Toronto demeure en lien avec les communautés francophones, principalement du grand Toronto; elle assure la liaison et la communication avec les leaders de la communauté et facilite la tenue d'activités de formation à Toronto. Elle sonde la population sur ses besoins afin d'assurer à La Cité collégiale le développement d'une offre adaptée aux réalités de la région. Les sept écoles secondaires de langue française situées dans la région du Grand Toronto ont fait appel à La Cité collégiale pour présenter des ateliers aux élèves. Au total, 56 présentations ont été livrées en salle de classe et lors de foires et expositions.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • développera des partenariats avec des employeurs du Nord de l'Ontario 	<p>Des services ont été offerts aux employeurs du Nord de l'Ontario pour promouvoir des domaines de carrière en expansion ou en</p>

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

	<p>pénurie d'employés. Aussi, pour la première fois, les employeurs du Nord ont été invités à participer à la Foire de l'emploi tenue en février 2010, à Ottawa. L'Université Laurentienne ainsi que le <i>North Bay and District Hospital</i> ont répondu à l'appel.</p>
<ul style="list-style-type: none"> développera un programme de recrutement conjoint avec certains employeurs ayant un grand besoin de personnel bilingue dans la région du Centre-Sud-Ouest de l'Ontario. 	<p>La Cité collégiale a participé à la Foire <i>Bilingual Link</i>, les 7 et 8 octobre 2009. Plus de 80 employeurs étaient présents ainsi que Destination Canada. Le Collège a profité de cet événement pour se faire connaître et promouvoir le bassin important de diplômés bilingues qu'il met à la disposition des employeurs chaque année. Des liens particuliers ont été créés avec certains employeurs tels TFO, General Electric Health Care, Air France, Research in Motion, Heenan Blakie, cabinet d'avocats et le Centre francophone de Toronto en identifiant leurs besoins spécifiques en main-d'œuvre.</p>
<ul style="list-style-type: none"> mettra en place un service amélioré d'aide financière visant particulièrement la clientèle franco-ontarienne, entre autres, en explorant la possibilité d'offrir un programme d'aide financière s'adressant aux étudiants ontariens résidant à plus de 400 km d'Ottawa et qui s'inscrivent dans l'un des programmes exclusifs du Collège. 	<p>Le Collège a accordé 20 bourses à des étudiants provenant du Nord de l'Ontario et 10 bourses à des étudiants provenant du Sud, ce montant a doublé comparativement à l'année 2008-2009.</p>

- **Qualité de l'environnement d'apprentissage**

Dans le cadre de son Rapport relatif à l'EPRD de 2008-2009, La Cité collégiale devait fournir de trois à cinq exemples de mesures qu'il prendrait pour prolonger ses stratégies/programmes **d'amélioration de la qualité**, les consolider, appliquer les meilleures pratiques ou effectuer une combinaison des trois en 2009-2010. Veuillez identifier les résultats obtenus par ces stratégies/programmes en 2009-2010.

Description de la stratégie ou du programme de l'année de transition de 2009-2010 (selon l'information fournie dans le rapport de 2008-2009)	Résultats des stratégies de l'année de transition de 2009-2010

Pour les programmes existants, évaluation de programmes et mise en œuvre des normes.

En 2009-2010, afin d'assurer la cohérence pédagogique au sein des programmes, le Collège procédera à :

- o La mise en œuvre des normes provinciales pour au moins cinq programmes existants, et ce, en intégrant les nouveaux outils d'assurance de la qualité et selon les exigences du MFCU.
- o L'évaluation d'au moins 7 programmes d'études. Un nouveau processus d'évaluation de programmes a été élaboré en 2007-2008 et un projet pilote a été mis en place en 2008-2009. Ce nouveau processus permet d'évaluer les programmes selon une série de 7 critères.

En 2010, le Collège est arrivé au premier rang parmi les 24 collèges pour la qualité et pour la pertinence de ses programmes d'études. Ces excellents résultats témoignent de la qualité de l'enseignement et des programmes d'études et sont obtenus grâce à une vaste gamme d'activités de maintien de la qualité.

Le Collège a procédé à la mise en œuvre des normes ou au travail préparatoire à la mise en œuvre des normes dans 8 programmes.

Le Collège a évalué 14 programmes d'études et amorcé l'implantation des recommandations issues des évaluations dans 14 autres programmes. Le nouveau processus d'évaluation de programme détermine dans quelle mesure :

Critère 1 La structure du programme est en conformité avec le Cadre de classification des titres de compétence.

Critère 2 Les modes de prestation et d'évaluation du rendement à l'intérieur et à l'extérieur de la salle de classe sont en conformité avec la nature du programme, les résultats d'apprentissage et les besoins des étudiants.

Critère 3 Les intervenants du programme informent et encadrent les étudiants dans leur apprentissage et les informent quant aux ressources disponibles pour leur venir en aide.

Critère 4 Le personnel du programme dispose des ressources humaines adéquates pour assurer une prestation de qualité.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

Critère 5 Le personnel du programme dispose des ressources physiques adéquates pour assurer une prestation de qualité.

Critère 6 Le programme continue à être pertinent par rapport à la pratique de la profession.

Critère 7 Le programme répond à un besoin de formation exprimé par la communauté.

Chaque critère compte un certain nombre d'indicateurs. Pour chacun de ces indicateurs, le Comité d'évaluation du programme se prononce sur son niveau d'atteinte. À la lumière de l'évaluation de l'ensemble des indicateurs, le Comité d'évaluation du programme émet un avis sur le degré d'atteinte du critère en question. Les quatre termes suivants sont utilisés pour déterminer le niveau d'atteinte des indicateurs et des critères :

Atteint : si tous les critères ou les indicateurs analysés sont atteints ;

Presque atteint : (il appartiendra aux membres du Comité de définir ce niveau) ;

Partiellement atteint : (il appartiendra aux membres du Comité de définir ce niveau) ;

Non atteint : si aucun des critères ou des indicateurs analysés ne sont atteints.

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

<p>Audit de la qualité des programmes et services</p> <p>En 2009-2010, le Collège recevra la visite des évaluateurs dans le cadre de l'Audit provincial de la qualité mené par le Service de l'assurance de la qualité des collèges de l'Ontario (SAQCO).</p> <p>Le rapport d'autoévaluation dont la rédaction a été amorcée en 2008-2009 sera remis au Comité des vérificateurs, deux mois avant leur visite.</p> <p>Le Collège mettra en place un processus de rétroaction à la suite de la publication du rapport de l'Audit. Ce processus comprendra l'élaboration de nouveaux mécanismes d'assurance de la qualité et les mesures de maintien des mécanismes existants, selon le cas et en conformité avec le rapport. Un plan d'action pluriannuel en découlera.</p>	<p>En 2009-2010, le Collège a préparé et reçu la visite des vérificateurs de l'audit provincial mené par le Service de l'assurance de la qualité des collèges de l'Ontario (SAQCO).</p> <p>En mai 2010, le Collège a réagi à la première ébauche du rapport des vérificateurs.</p> <p>En juin, le Collège a reçu le rapport final de l'audit et les vérificateurs ont conclu que La Cité collégiale a atteint les cinq critères associés à l'assurance de la qualité.</p> <p>Le rapport sera publié à l'été 2010 sur le site Web du Service de l'assurance de la qualité des collèges de l'Ontario (SAQCO).</p> <p>Le plan d'action pluriannuel sera élaboré en 2010-2011.</p>
<p>Recherche appliquée</p> <p>En 2009-2010, le Collège mettra en place une structure corporative de gestion de la recherche appliquée visant à uniformiser les pratiques de recherche selon un processus cohérent et respectueux des divers codes, règles et procédures rattachés à ce domaine en :</p> <ul style="list-style-type: none"> o Procédant à une campagne de communication interne pour faire connaître la recherche appliquée o Recensant les activités de recherche existantes au Collège o Mettant en place un système de gestion des contrats de recherche et de transfert technologique ainsi que des suivis budgétaires efficaces et adaptables à tous les domaines. 	<p>En recherche appliquée, le Collège a :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuivi ses activités dans une dizaine de projets dans le domaine de la biotechnologie, grâce, entre autres, au financement du Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie (CRSNG) ; • évalué les possibilités de partenariat dans des domaines autres que la biotechnologie; • effectué de nombreuses démarches préliminaires dans le domaine des métiers de la construction, de la technologie et des médias dans le but d'élargir l'étendue des activités de recherche appliquée ; • adopté une politique sur la recherche utilisant des humains. Une politique interne sur la propriété

Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

	<p>intellectuelle est également en préparation ;</p> <ul style="list-style-type: none">• finalisé l'entente sur la propriété intellectuelle qui définit les droits des entreprises et ceux du personnel enseignant, technique et des étudiants dans le cadre des projets avec les partenaires ;• mis en place une procédure de suivi des dépenses et revenus pour les projets de recherche en fonction des diverses sources de financement et pour chacun des partenaires;• développé les documents contractuels de base utilisés dans le cadre des ententes de partenariat pour certains des programmes de subvention;• été accepté au sein de CONII (Colleges Ontario Network for Industry Innovation). En plus de la reconnaissance des capacités du Collège en recherche appliquée, cette acceptation s'est accompagnée d'une subvention de 25 000 \$.
--	---